

Le Lac Vert depuis la gare de la Télécabine d'Ardent



Visorando



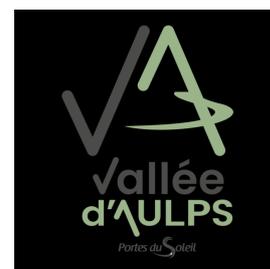
Trace n° 81666008

Une randonnée proposée par Vallée d'Aulps Tourisme

Cette randonnée sans difficulté, offre un itinéraire idéal pour une sortie détente en montagne. Depuis le sentier ombragé menant aux Brochoux jusqu'aux panoramas grandioses du télésiège des Mossettes, le parcours alterne fraîcheur forestière et vues à couper le souffle. En descendant vers le Lac Vert, les majestueuses Dents du Midi se dévoilent dans toute leur splendeur, invitant à un pique-nique ensoleillé au bord de l'eau. La suite de la balade, tout aussi douce, déroule un chemin panoramique face au Roc d'Enfer, avec, en prime, la compagnie paisible des vaches qui ponctuent le décor alpin.

N.B. La distance et, surtout, le dénivelé positif affichés sont surestimés car ils comprennent un trajet en télésiège. Pour la marche à pied, compter de l'ordre de 8 km de distance horizontale, 100 m de dénivelé positif et 750 m de dénivelé négatif.

Durée	5h 00	Difficulté	Moyenne
Distance	9,94 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	758 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	751 m	Commune	Montriond (74110)
Point haut	2 249 m	Régions	Alpes, Chablais
Point bas	1 502 m		



Description

Départ de la gare supérieure de la Télécabine d'Ardent. La gare inférieure, qui dispose d'un parking, est accessible par la D228 depuis [Montriond](#) en passant par le lac.

(D/A) Partir Est-Sud-Est, dans le prolongement de la ligne de la télécabine. Après environ 200 m, arriver à un croisement.

(1) Suivre le sentier de droite (Sud). S'orienter bientôt au Sud-Est et traverser une rivière sur un pont en bois. Longer la rivière à main gauche et cheminer avec la ligne du télésiège de la Lécherette à main droite. Passer sous la ligne du télésiège et, plus loin, franchir de nouveau la rivière. Atteindre aussitôt la gare inférieure du Télésiège des Mossettes.

(2) Emprunter le télésiège, qui conduit, en Suisse, à peu de distance de la Pointe des Mossettes.

(3) À l'arrivée du télésiège, tourner directement à gauche. Rejoindre une piste carrossable et la suivre à droite pour contourner par la gauche la gare supérieure d'une télécabine montant du versant suisse. Suivre la direction du Lac Vert. À un croisement, continuer tout droit (Est) pour rejoindre les Portes de l'Hiver.

(4) Bifurquer à gauche sur une piste qui descend en direction du Lac Vert. Effectuer un virage à gauche puis un à droite et aboutir aussitôt à une intersection.

(5) Emprunter un sentier sur la gauche. Descendre en traversée dans les alpages parsemés d'éboulis.

(6) Rejoindre le Lac Vert et le longer à main droite jusqu'au [Refuge de Chésery](#).

(7) Obliquer à gauche en direction du Col de Chésery, laisser le refuge sur la droite et cheminer plein Ouest jusqu'au col.

(8) Continuer Ouest-Nord-Ouest et suivre le GR®5 (balisage Rouge et Blanc) en direction du Col de Bassachaux. N.B. Deux sentiers parallèles au début conduisent au même endroit : emprunter celui de gauche, réservé aux piétons (celui de droite est réservé aux VTT). Passer à l'aplomb de la [Pointe de Chésery](#) et rejoindre une fourche.

(9) Prendre le sentier de gauche, qui descend vers les Lindarets, toujours avec le GR®5. Arriver à un croisement, sur un replat.

(10) Poursuivre en descente Nord-Nord-Ouest sur une piste carrossable (laisser le GR® partir à droite). Passer sous la ligne du Télésiège de la Chaux Fleurie et continuer Ouest-Nord-Ouest.

(11) Déboucher sur une piste carrossable et la suivre à gauche, en direction du Plateau de la Lécherette et de la Télécabine d'Ardent (gare supérieure).

Points de passages

D/A Gare supérieure de la - Télécabine d'Ardent

| N 46.20771° / E 6.778029° - alt. 1 502 m - km 0

1 Croisement de la boucle

| N 46.207005° / E 6.780478° - alt. 1 523 m - km 0.21

2 Gare inférieure du - Télésiège des Mossettes

| N 46.198794° / E 6.787956° - alt. 1 582 m - km 1.43

3 Gare supérieure du - Télésiège des Mossettes

| N 46.191685° / E 6.814903° - alt. 2 249 m - km 3.65

4 - Portes de l'Hiver (2096 m)

| N 46.191847° / E 6.821185° - alt. 2 091 m - km 4.38

5 Départ de sentier

| N 46.192445° / E 6.820836° - alt. 2 067 m - km 4.5

6 - Lac Vert (1972 m)

| N 46.195591° / E 6.815459° - alt. 1 989 m - km 5.1

7 - Refuge de Chésery

| N 46.19651° / E 6.813199° - alt. 1 983 m - km 5.32

8 - Col de Chésery (1992 m)

| N 46.196738° / E 6.805738° - alt. 1 995 m - km 5.94

9 Croisement

| N 46.203786° / E 6.792567° - alt. 1 860 m - km 7.34

Virer à gauche en épingle, continuer à descendre, passer une nouvelle fois sous la ligne du Télésiège de la Chaux Fleurie et revenir à un croisement emprunté en tout début de randonnée.

(1) Tourner à droite pour regagner rapidement la gare supérieure de la Télécabine d'Ardent (D/A).

● **10 Croisement**

N 46.207491° / E 6.787976° - alt. 1 804 m - km 7.93

● **11 Piste carrossable**

N 46.211365° / E 6.781059° - alt. 1 690 m - km 8.71

📍 **D/A Gare supérieure de la - Télécabine d'Ardent**

N 46.20771° / E 6.778029° - alt. 1 502 m - km 9.94

Informations pratiques

La télécabine d'Ardent est ouverte en juillet-août (en 2025, à titre d'exemple, du 27 juin au 31 août), tous les jours de 09h à 18h00 (achat de billets possible jusqu'à 17h00).

Il faut emprunter le télésiège des Mossettes entre le (2) et le (3). Celui-ci est ouvert en juillet-août (en 2025, à titre d'exemple, du 27 juin au 31 août), tous les jours de 09h40 à 16h45.

Variante possible au : monter à droite pour rejoindre le haut de Chaux-Fleurie et finir sur un sentier piéton en suivant la direction des Lindarets et du Plateau de la Lécherette. Cet itinéraire est plus long d'environ 30 minutes.

À proximité

(1/8) Col de Bassachaux

(1/8) Tête des Lindarets

(7) Lac Vert

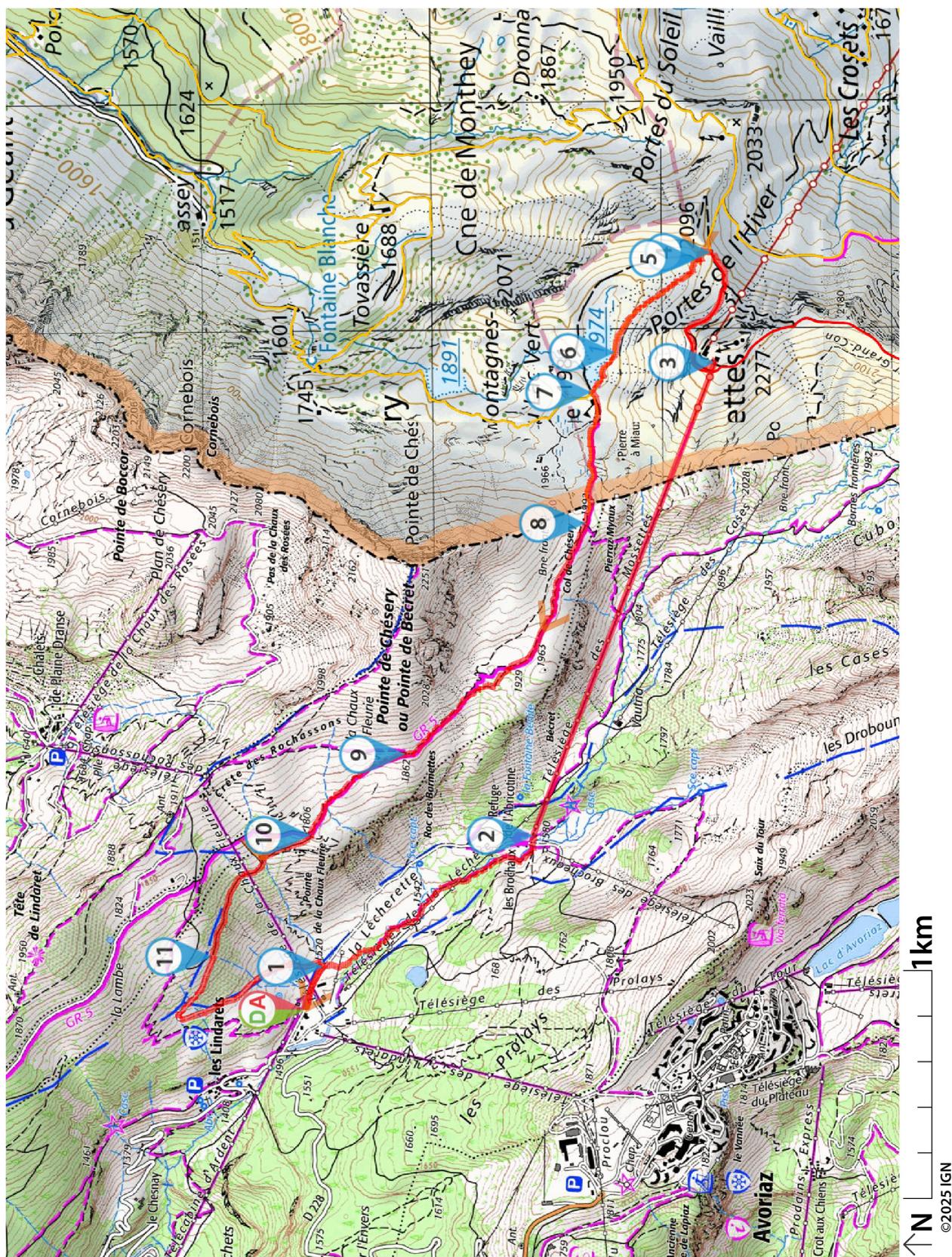
(7) Refuge de Chésery

(7) Lac de Chésery

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-lac-vert-depuis-la-gare-de-la-telecab/>

En savoir plus : - 1748 Rte des Grandes Alpes

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.